

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, 4 avril 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 4 avril 2016, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire  
M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM Yoland Bau, conseiller  
Marc Perron, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2016
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
  - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
  - 5.1 Présentation et acceptation des états financiers consolidés 2015
  - 5.2 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Complexe sportif : Autorisation de mise à jour du système d'alarme incendie
  - 8.2 Avis de motion règlement modifiant le règlement 2009-005 intitulé « Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 »
  - 8.3 Avis de motion règlement modifiant le règlement 2010-002 intitulé « Règlement relatif au traitement des élus municipaux »
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
10. VOIRIE

## 11. SERVICES PUBLICS

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Table intersectorielle en saines habitudes de vie : Charte régionale des saines habitudes de vie

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 CPTAQ : Appui à une demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture et d'aliénation
- 13.2 Dérogation mineure lot 4 595 401
- 13.3 Demande de modification de zonage lot 4 595 194

## 14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Camp de jour 2016 : Budget et autorisation d'embauche

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

#### RÉSOLUTION 2016-04-055

#### ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

-----

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

#### RÉSOLUTION 2016-04-056

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2016

---

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 7 mars 2016 tel que présenté.

### POINT 4.1

#### Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

-----

Le 8 mars, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 10 mars, j'ai participé à une rencontre avec la Fabrique en lien avec le projet de réaménagement des bureaux municipaux dans l'église. Le 15 mars, j'ai participé à une conférence d'un des négociateurs du renouvellement de l'entente sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Le 16 mars, j'ai participé à la conférence de presse du Festival des Camionneurs. Le 17 mars, j'ai participé à la présentation des plans de coupes forestières pour 2016. Le 22 mars, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy en regard de l'avenir du CLD Domaine-du-Roy. Le maire informe la population que certaines personnes n'ont pas apprécié les commentaires du maire sur le projet de Biomoss. Le 25 mars, j'ai participé à une rencontre avec la direction locale et le syndicat de PFR pour la possibilité d'intégrer le projet de composantes de palettes au complexe de La Doré. Le 30 mars, j'ai participé à une rencontre avec madame Isabelle Coulombe en lien avec l'accueil et la rétention de nouveaux arrivants. J'ai également participé à l'assemblée générale annuelle du Moulin des Pionniers. Ce matin, j'ai participé à une rencontre stratégique en lien avec le rapport Bergeron. Nous faisons partie des municipalités les plus vulnérables et nous adopterons la position de tolérance zéro en regard de la diminution des emplois dans le secteur forestier et de l'augmentation des aires protégées.

#### POINT 4.2

#### Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de mars selon leurs différents domaines d'intervention.

Pierre-Paul Lalancette a participé à quelques rencontres.

Hélène Gagnon a participé à toutes les réunions régulières, à la rencontre avec la Fabrique, la conférence de presse du Festival des Camionneurs, à la rencontre pour l'accueil et la rétention de nouveaux arrivants, à une rencontre de Services et qualité de vie, à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, à une rencontre de la Résidence Dorée et à une présentation en regard de la santé publique.

Le maire mentionne que des personnes sont nommées sur les comités afin de prendre des décisions. Le conseil municipal ne peut pas s'immiscer dans ces décisions. Si des personnes ont des revendications à faire, elles doivent s'adresser à ces conseils d'administration.

Michel Simard a participé à la conférence de presse du Festival des Camionneurs, au comité de gestion, à la rencontre de la Résidence Dorée, à une rencontre du Moulin des Pionniers, à la rencontre pour l'accueil et la rétention de nouveaux arrivants. Il informe la population sur la venue de l'émission de la Petite Séduction les 27, 28 et 29 mai prochain.

Yanick Baillargeon a participé aux réunions régulières, à la conférence de presse du Festival des Camionneurs, au Rallye des Loups, à une rencontre du Centre des Loisirs. Il informe la population qu'il y aura un spectacle bénéfice le 16 avril prochain au Centre des Loisirs.

Marc Perron mentionne à la population que le tournoi de hockey à la pige de la semaine de la relâche a gagné le premier prix à Domaine-du-Roy en forme dans la catégorie des activités culturelles et sportives organisées collectivement. Il a participé au Rallye des Loups, à la conférence de presse du Festival des Camionneurs, à la rencontre sur l'accueil et la rétention des nouveaux arrivants et à la présentation pour la Petite Séduction.

Yoland Bau a participé à la rencontre de la TLGIRT, à la rencontre des producteurs de bois, à la conférence de presse du Festival des Camionneurs, au comité de gestion, à la rencontre sur l'accueil et la rétention des nouveaux arrivants, au comité inter municipal en gestion incendie et la rencontre pour la Petite Séduction. Il informe la population que la journée du bois se tiendra au Moulin des Pionniers en septembre prochain.

Michel Simard informe la population que le 11 juin se tiendra la marche du Relais pour la vie. Il invite toute la population à participer.

#### POINT 4.3

#### MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

#### POINT 4.4

#### RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

---

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie, du déneigement et des heures travaillées.

#### POINT 5.1

RÉSOLUTION 2016-04-057  
PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2015

---

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le rapport financier consolidé 2015 tel que présenté par Deloitte s.e.n.c.r.l. et préparé par l'administration municipale.

Comptes

POINT 5.2  
RÉSOLUTION 2016-04-058  
ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de mars 2016 de la Municipalité au montant total de 168 154.89\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	155 631.60\$
- Complexe sportif	5 004.99\$
- Centre des Loisirs	6 895.12\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>623.18\$</u>
	168 154.89\$

Correspondance

POINT 6.0  
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE MARS 2016

---

Le résumé de la correspondance du mois de mars 2106 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

Questions

POINT 7.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 8.1  
RÉSOLUTION 2016-04-059  
COMPLEXE SPORTIF : AUTORISATION DE MISE À JOUR DU SYSTÈME  
D'ALARME INCENDIE

---

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir des bâtiments sécuritaires pour les endroits publics ;

CONSIDÉRANT les évènements se tenant au Complexe sportif ;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de Alarmes Securtech JE inc. en date du 25 février 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la mise à niveau du système d'alarme incendie du Complexe sportif auprès de Alarmes Securtech JE inc. pour la somme de 2 392.08\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.2  
RÉSOLUTION 2016-04-060  
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-005  
INTITULÉ « Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 »

---

Avis de motion est donné par Hélène Gagnon que lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 2009-005 sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. Une dispense de lecture est demandée.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2016-04-061

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2010-002  
INTITULÉ « Règlement relatif au traitement des élus municipaux »

---

Avis de motion est donné par Yanick Baillargeon que lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 2010-002 sur la rémunération des élus sera adopté. Le projet de règlement sera présenté aux membres du conseil municipal ultérieurement. Une dispense de lecture est demandée.

POINT 12.1

RÉSOLUTION 2016-04-062

TABLE INTERSECTORIELLE RÉGIONALE EN SAINES HABITUDES DE VIE :  
CHARTRE RÉGIONALE DES SAINES HABITUDES DE VIE

---

CONSIDÉRANT QUE la TIR-SHV du Saguenay-Lac-St-Jean est constituée d'organismes et de partenaires gouvernementaux engagés autour des saines habitudes de vie ;

CONSIDÉRANT QUE la TIR-SHV du Saguenay-Lac-St-Jean entend sensibiliser et mobiliser les organisations du territoire autour d'une charte de principes définissant les valeurs porteuses du développement des jeunes et rappelant le rôle de chacun quant à la mise en place de milieux de vie favorables à l'acquisition de saines habitudes de vie de la population ;

CONSIDÉRANT QUE l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population sont des enjeux qui interpellent directement les milieux de vie fréquentés par les citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont droit à une équité dans l'offre de service en accord avec leurs différences et leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE la famille est un acteur incontournable au sein des mobilisations locales pour créer des milieux de vie sains et actifs ;

CONSIDÉRANT QU'un équilibre entre les besoins individuels et collectifs doit être visé pour faciliter le bien commun de tous ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyennes et citoyens élus et partenaires ont une responsabilité commune de favoriser ensemble la qualité de vie de la population ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un environnement favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation, incluant l'allaitement maternel, accessible pour tous, représente une solution concrète pour améliorer la qualité de vie de la population ;

CONSIDÉRANT QUE des environnements physiques, politiques, économiques et socioculturels enrichis et sécuritaires favorisent l'épanouissement des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont un rôle prépondérant dans la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, notamment par leurs compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, de culture, de loisirs, d'activités communautaire et de parcs, de transports et de voirie, de sécurité publique et d'environnement ;

CONSIDÉRANT QUE les communautés et les organisations s'engagent à agir ensemble, avec la TIR-SHV du Saguenay-Lac-St-Jean, pour les saines habitudes de vie ;

CONSIDÉRANT QUE les saines habitudes de vie contribuent à la santé et à la qualité de vie de chacun de même qu'à l'attractivité et la prospérité de notre région ;

CONSIDÉRANT QU'il est de notre responsabilité de les faciliter et de les promouvoir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré s'engage au développement et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez nos citoyens :

- en mettant en place les conditions gagnantes pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie :
  - s'engager en faveur du bien-être des citoyens ;
  - planifier de façon globale pour de meilleurs résultats ;
  - travailler en partenariat pour augmenter les impacts ;
  - s'arrimer aux besoins et aux capacités du milieu ;
  - impliquer les citoyens dans les décisions.
- En tenant compte du transport actif, des loisirs et des sports et de la saine alimentation, accessible pour tous, dans sa planification globale ;
- En favorisant l'accessibilité à des activités physiques, sportives ou de loisirs, ou à des lieux tout en tenant compte de la condition sociale, économique et socioculturelle de tous les citoyens ;
- En favorisant une offre alimentaire de haute valeur nutritive, dans les infrastructures et événements, qui tient compte de l'accessibilité physique et économique à une diversité d'aliments sains et savoureux ;
- En favorisant la création d'environnements favorables à l'allaitement maternel, dans les infrastructures municipales et lors d'évènements (fêtes de famille, festivals, etc.) ;
- En soutenant les milieux de vie fréquentés par les jeunes et leur familles, notamment par l'adoption de politiques familiales et alimentaires des milieux et par la mise en place d'initiative en agriculture urbaine, dont des jardins collectifs et communautaires ;
- En nommant un responsable, décideur ou élu, des saines habitudes de vie avec qui les partenaires (école, service de garde, CLSC, organismes communautaires, etc.) pourront mettre en place des actions.

#### POINT 13.1

RÉSOLUTION 2016-04-063

CPTAQ : APPUI À UNE DEMANDE D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE ET D'ALIÉNATION

---

CONSIDÉRANT QUE le demandeur utilise déjà à des fins autres que l'agriculture, une partie du lot en question ;

CONSIDÉRANT QU'un bâtiment et les installations sanitaires sont présents dans la portion à être aliénée ;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation de cette demande rendra conforme la propriété du demandeur ;

CONSIDÉRANT QUE d'autoriser cette demande, ne nuit en rien à l'agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE d'autoriser cette demande ne modifie pas l'homogénéité du secteur agricole ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie la demande de monsieur Daniel Lepage, lot partie 4 594 695, auprès de la CPTAQ pour une autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture et d'aliénation.

#### POINT 13.2

RÉSOLUTION 2016-04-064

## DÉROGATION MINEURE LOT 4 595 401

---

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure à la propriété du 4950, rue du Parc, lot 4 595 401, afin de permettre la marge de recul arrière du garage à 0.55 mètre et 0.74 mètre au lieu de 1 mètre qui est prévue à la réglementation municipale, le tout selon le plan préparé par Dany Renaud, Arpenteur-géomètre.

POINT 13.3

RÉSOLUTION 2016-04-065

DEMANDE DE MODIFICATION DU ZONAGE LOT 4 595 194

---

CONSIDÉRANT le nouveau schéma d'aménagement de la MRC Domaine-du-Roy ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif en urbanisme de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré ne donne pas suite à la demande de modification de zonage pour le lot 4 595 194.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2016-04-066

CAMP DE JOUR 2016 : BUDGET ET AUTORISATION D'EMBAUCHE

---

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est en accord avec la création d'un camp estival pour les jeunes de 5 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer financièrement à la mise en place du camp de jour estival 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise un budget prévisionnel de 15 000\$ pour la tenue d'un camp de jour estival en 2016, 8 000\$ seront assumés par la Municipalité ; 2 000\$ proviendront de subventions d'emplois étudiant et 5 000\$ des d'inscription des participants. Les sommes seront prises dans le budget de dépenses prévu à cette fin ;
- autorise la directrice générale à procéder aux achats nécessaires pour la mise en place du camp de jour estival 2016;
- autorise la directrice générale à faire la demande de collaboration auprès de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, du Complexe sportif et auprès de tous autres organismes ou partenaires nécessaires à la bonne mise en place du camp de jour estival 2016;
- autorise la directrice générale à procéder à l'embauche des animateurs;
- autorise la secrétaire-trésorière à signer tous autres documents pertinents à la mise en place du camp de jour estival 2016.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2016-04-067

LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 21h20, il est proposé par Yanick Baillargeon de lever la présente séance.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale